

Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem

22 (2011)
Varia

Catherine Pennacchio

Les emprunts lexicaux dans le Coran
Les problèmes de la liste d'Arthur Jeffery



Référence électronique
Catherine Pennacchio, « Les emprunts lexicaux dans le Coran », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 22 | 2011, mis en ligne le 01 avril 2012, Consulté le 22 janvier 2015. URL : http://bcrfj.revues.org/6620

Éditeur : Centre de recherche français à Jérusalem
http://bcrfj.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://bcrfj.revues.org/6620
Document généré automatiquement le 22 janvier 2015.

Catherine Pennacchio

Les emprunts lexicaux dans le Coran

Les problèmes de la liste d'Arthur Jeffery

Introduction

1 Dès la naissance de l'islam, les mots étrangers du Coran ont été l'objet de nombreuses investigations aussi bien dans la tradition islamique, que beaucoup plus tard chez les orientalistes. Chez les premiers, ils ont été placés au cœur du débat idéologique qui s'est développé autour de l'arabité du texte sacré. Pour les derniers, ils ont été étudiés dans le cadre de la recherche des origines de l'islam, principalement des influences du judaïsme et du christianisme.

2 L'ouvrage d'Arthur Jeffery, *The Foreign Vocabulary of the Qur'ân*, 1938, est le dernier travail complet à aborder la question. Il fait preuve de référence unique sur le sujet. Si la liste des emprunts a plus ou moins été établie par A. Jeffery, elle nécessite aujourd'hui d'être révisée et actualisée.

3 Les découvertes linguistiques du XX[e] siècle, notamment l'ougaritique en 1928 et l'épigraphie nordarabique et sudarabique, qui révèlent des milliers d'inscriptions, nous invitent à un nouvel examen des emprunts lexicaux coraniques. L'objectif est de repositionner ces emprunts dans leur contexte politique et socioculturel[1], à la lumière de tous les matériaux disponibles : les textes, l'épigraphie, l'archéologie, la linguistique et l'histoire même de ces termes qui ont été très peu étudiés pour eux-mêmes. L'enjeu est majeur, puisque les couches successives d'emprunts dans la langue arabe constituent des traces historiques des contacts des populations arabes avec leur environnement.

4 Dans cette contribution, nous nous proposons de faire le point et d'exposer les problèmes que pose la liste d'Arthur Jeffery, tant du point de vue de la liste elle-même, que de l'origine des emprunts.

Un état de la question

La recherche des origines du Coran

5 Ce volume s'inscrit dans la recherche des origines du Coran dans le judaïsme et le christianisme, thème initié par les orientalistes. Ces derniers étudiaient la Bible et les Évangiles, souvent prêtres, jésuites, rabbins, ou élevés dans un milieu juif orthodoxe, leurs connaissances des écritures et des langues anciennes – latin, grec, hébreu, araméen, syriaque, guèze – les ont amenés vers la langue arabe et le Coran, considérant ce dernier comme un livre historique au service de la comparaison interreligieuse.

6 C'est d'abord la doctrine des influences juives qui domine, avec l'ouvrage d'Abraham Geiger, *Was hat Mohammed aus dem Judenthume aufgenommen ?* (1833). En accord avec le principe de la monogenèse de l'hébreu qui a longtemps prévalu, il y avait une grande logique à ramener la fondation de l'islam au judaïsme. La première édition de l'histoire du Coran, *Geschichte des Qorans* (1860) de Theodor Nöldeke en est encore imprégnée, bien que le christianisme y fasse son apparition. Puis, à fin du XIX[e] siècle, des savants tels que Christiaan Snouck-Hurgronje, Ignaz Goldziher, Julius Wellhausen, Louis Cheikho, Henri Lammens et Tor Andrae privilégient la thèse des influences chrétiennes. Or, en 1933, Charles Cutler Torrey publie une série de quatre conférences, *The Jewish Foundation of Islam*[2], où il déclare qu'il est temps de revenir aux origines juives de l'islam. Un ouvrage à contre-courant, controversé par Maurice Gaudefroy-Demombynes[3], mais pourtant bien ancré dans les problématiques actuelles : le rôle des Juifs de Médine et l'épigraphie sudarabique.

7 Dans la tradition islamique, les premiers exégètes ont relevé sans difficulté la présence de mots étrangers. Ils les voyaient comme un témoignage des contacts du Ḥiğaz[4] avec son environnement culturel. Il en est de même pour les premiers grammairiens, qui en ont parlé sans mal parce qu'ils reconnaissaient leur existence bien avant l'islam. Mais quand les

différentes écoles religieuses furent établies ces considérations furent contestées. Al-Šafiʿī (m. 820), le représentant de ce courant, affirmait que le Coran était arabe, écrit en langue arabe claire[5], comme le stipule le Coran lui-même[6]. Un débat s'est installé autour de la langue du Coran, en plaçant les emprunts au cœur des discussions. Al-Suyūṭī (1445-1505) a adopté une position qui concilie les deux parties. Selon lui, les philologues ont raison de souligner la présence de mots étrangers dans le Coran, en ce qui concerne la racine, et ces mots sont perses, syriens, abyssins, hébreux, etc. Quant aux théologiens, ils auraient également raison car si ces mots ont été intégrés à la langue arabe, c'est qu'ils sont arabes. Son traité *al-Mutawakkilī*[7], le plus complet, prouve qu'il s'est entièrement affranchi de ces querelles[8], puisqu'il est le premier à adopter une classification des emprunts par langues d'origines.

8 Arthur Jeffery arrive après cette longue tradition. Il produit un lexique des 275 mots étrangers du Coran en dehors des noms propres, où il rassemble et présente l'ensemble des travaux entrepris par ses prédécesseurs. Il apparaît comme une synthèse de tout ce qui a pu être écrit avant lui à propos des emprunts lexicaux coraniques et c'est bien la richesse de ses sources qui a fait son succès.

La richesse des sources

9 L'auteur du *Foreign Vocabulary of the Qur'ân* fournit des informations de première main en apportant toutes les références disponibles sur chaque mot. Il s'appuie sur les linguistes musulmans[9], notamment Al-Ǧawālīqī (1073-1145) grammairien, auteur du *Kitāb al-Mu'arrab* (littéralement : Le livre des mots arabisés) et Al-Suyūṭī qui a consacré plusieurs volumes aux emprunts. Du côté des orientalistes, il se réfère à Abraham Geiger, le premier à avoir référencé quatorze emprunts à l'hébreu ; à Rudolf Dvorak, le premier à avoir consacré une étude philologique entière aux emprunts lexicaux coraniques, dans *Über die Fremdwörter im Koran* (1885), qui présente dix emprunts. Il cite également Theodor Nöldeke, dans *Neue Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft* (1910), qui consacre un chapitre entier aux emprunts à l'éthiopien « Lehnwörter in und aus dem Äthiopischen » ; Alphonse Mingana qui présente un inventaire des termes religieux coraniques issus du syriaque dans *Syriac Influence on the Style of the Kur'an* (1927) et Joseph Horovitz qui publie[10] *Jewish Proper Names and Derivatives in the Koran* (1925). Il se réfère également aux œuvres monumentales de la philologie sémitique d'Igniazio Guidi *Della sede primitiva dei popoli semitici* (1879), Theodor Nöldeke *Geschichte des Qorans* (1860), Siegmund Fraenkel *Die Aramaïsche Fremdwörter im Arabischen* (1886), et Heinrich Zimmern *Akkadische Fremdwörter als Beweis für babylonischen Kultureinfluss* (1917). Pour ne citer que les principaux. Une longue énumération, tant son travail est fourni en références, il n'y a qu'à parcourir son abondante bibliographie. À le lire, on perçoit un dépouillement exhaustif des sources. Son lexique aborde toutes les langues auxquelles l'arabe a emprunté et affiche les termes des langues sources dans leurs systèmes d'écritures respectifs, de l'hébreu à l'araméen, au syriaque, grec, persan, avestique, pahlavi, éthiopien, arménien, sudarabique, sanskrit, etc., soit près de 56 langues sans user de la transcription. Un texte qui demande une grande érudition si l'on veut profiter de toutes les indications.

10 La présentation des mots est méthodique et rigoureuse. Il commence par une étude phonologique et sémantique de la racine et des termes puis, il apporte le point de vue des grammairiens arabes. Il enchaîne ensuite sur les orientalistes en tentant de conclure sur la probable origine du terme. Il indique à la fin de sa présentation si le terme figure ou non dans la poésie préislamique afin d'attester de l'ancienneté de l'emprunt, et cite le cas échéant les inscriptions sudarabiques et nordarabiques. Un schéma classique qu'il applique à chaque occurrence, son objectif étant avant tout de rapporter les opinions de chacun. Un trésor de renseignements puisés directement aux sources mais non exempt de faiblesses dans la mesure où il s'agissait d'un travail de base, d'une première étape sur le sujet.

Un travail de pionnier

11 Il indique lui-même dans la préface qu'avec son ouvrage, il apporte sa contribution à ce qu'il espérait voir un jour, un lexique du Coran « comparable à ceux que l'on a de l'Ancien et du Nouveau Testament » où toutes les ressources philologiques, épigraphiques et de critique

textuelle seraient mentionnées. « On n'avancera pas beaucoup dans notre interprétation du Coran ou sur la vie de Muḥammad tant qu'une étude complète sur le vocabulaire du Coran n'aura pas été entreprise » écrivait-il[11]. Son objectif était de regrouper et mettre à la disposition des chercheurs toutes les références disponibles sur les emprunts lexicaux réparties dans diverses publications et articles. Il rapporte avec modestie[12] qu'une telle entreprise ne pouvait être envisagée que par un savant de la stature d'un T. Nöldeke. C'est un outil qui devait servir de point de départ pour des études ultérieures, alors qu'il a été perçu comme un travail accompli. Le problème de ce lexique vient de cette méprise. Au lieu d'enclencher une dynamique dans les études sur les emprunts lexicaux coraniques, les travaux se sont arrêtés là.

Les problèmes de la liste d'Arthur Jeffery

Une liste non exhaustive

12 Néanmoins, ce lexique est à prendre avec prudence. À aucun stade de sa présentation, l'auteur ne définit la notion d'emprunt[13]. Il semble que sous l'étiquette « foreign vocabulary », il ait rangé tout ce qui a été considéré comme « non-arabe ». Il y intègre tout type[14] d'emprunt qu'il présente alphabétiquement. Il rapporte que les emprunts coraniques sont de trois types[15] : 1) des mots entièrement étrangers, par exemple : ğibt[16], istabraq[17], 2) des mots d'origine sémitique dont les racines peuvent exister en arabe, qui dans le Coran ont un sens pris à une autre langue, par exemple : darasa[18], bāraka[19], 3) des mots purement arabes, qui sont utilisés dans le Coran avec une influence étrangère, par exemple, nūr « lumière » qui a le sens de « religion» (9-32). Il cite même trois néologismes, des créations lexicales entièrement nouvelles. Il rapporte, que selon T. Nöldeke[20], le Prophète avait un penchant pour les mots « étranges et mystérieux » et semblait aimer intriguer ses auditeurs avec des mots nouveaux. Il aurait inventé les termes : ġasīq « obscurité » (113-3), tasnīm « Tasnîm » le nom d'une fontaine du Paradis (83-27) et salsabīl « Salsabîl » le nom d'une source[21] (76-18).

13 Il ne livre aucun renseignement sur la construction de son répertoire. D'un côté, il semble avoir rassemblé l'ensemble des travaux, mais d'un autre côté, tout porte à croire qu'il a effectué un tri, car des emprunts déjà connus n'y figurent pas (par exemple : ummiyy « Gentil[22] », ḥağğ « pèlerinage », sabˁ « abondance », miḥrāb « sanctuaire »). Il ne fait qu'une exception, pour la liste d'al-Suyūṭī. Il explique en détail pourquoi certains mots ont été rejetés[23]. Certains sont rares en arabe, et c'est pour cette raison qu'ils ont été perçus comme étrangers (par exemple : taḥt « ventre, intérieur[24] », hayta laka « viens ![25] », sayyid « mari[26] »), tandis que d'autres sont définitivement arabes (par exemple : sakar « vin »[27], ḥaram « consacrer, dédier à Dieu », alīm « douloureux »).

14 Même si le travail d'Arthur Jeffery se veut exhaustif, certaines listes restent à explorer[28]. C'est notamment le cas des travaux d'al-Suyūṭī, qui cumule un total de 138 emprunts, avec ses trois recueils *Risāla muhaḏḏab fī al-#alfāẓ al-muˁarrab*, (litt. Traité pur des mots arabisés), al-Itqān fī ˁulūm al-qur#ān (Précis des sciences du Coran), et *al-Mutawakkilī.* Des mots tels que : al-#āḫira « (vie) dernière » et fūm « blé, ail » mériteraient d'être révisés. Le premier parce qu'il contient le sens de « fin des temps »[29] comme dans le judaïsme, quant au second, parce que son sens est ambiguë[30]. Même si l'on sait que les anciens savants musulmans n'étaient pas familiers des langues étrangères, en tant que natifs de la langue arabe, leur perception des termes reste un indice précieux. Il en est de même pour la liste de Joseph Horovitz, qui a collecté les noms propres et les emprunts coraniques au judaïsme. Il rapporte de nombreuses occurrences déjà soulevées par ses devanciers et certaines de son propre cru. Elle comprend en tout 57 termes, qui n'ont pas tous été repris par notre auteur de référence. À cela, s'ajoute celle de Karl Ahrens, « Christliches im Qoran », ZDMG 1930, une large étude sur les emprunts au christianisme.

15 Depuis Arthur Jeffery, on ne compte plus les compléments. Cet ouvrage est devenu le point de départ des travaux ultérieurs. Il est à chaque fois cité, mais très peu de chercheurs ont poussé leurs investigations au-delà. Dès 1939, D. S. Margoliouth publiait *Some Additions to Professor Jeffery's Foreign Vocabulary of the Qur'ân,* où il ajoute huit emprunts supplémentaires[31] et rapporte son désaccord sur l'origine de trois mots[32]. Michael Carter[33], dresse un inventaire

de l'ensemble de ces additions, en citant les emprunts concernés classés chronologiquement par langues d'origine. Il en est de même pour Martin R. Zammit[34], qui consacre lui aussi un chapitre aux mots étrangers du Coran, et tout particulièrement à la présentation de l'ouvrage d'Arthur Jeffery.

16 De plus, de nouveaux emprunts restent à découvrir. C'est le cas du mot ǧalā# « exil », hapax dans le Coran (59-3), qui semble être un emprunt[35] à l'hébreu gōlā, gālūt, concept propre au judaïsme, employé dans le Coran dans un contexte juif, à propos de l'exode de la tribu juive des al-Naḍīr, quand elle fut chassée par le Prophète de ses forteresses situées près de Médine. La sourate 59 fut révélée à cette occasion. Dans la littérature tardive[36], on note la double orthographe de ǧalā# avec un *wa :* ǧalwa du même sens « exil », qui est une marque d'emprunt orthographique à l'araméen, typique dans le Coran, déjà constatée[37] pour zakawt / zakāt « aumône » ; ṣalaw / ṣalāt « prière »; ḥayawt / ḥayāt « vie ». Même si ǧalwa est attesté chez des auteurs postérieurs au Coran, cet argument renforce nos présomptions d'emprunts. Par ailleurs, ǧalwa ne semble pas avoir été répertorié, ni par Lane, ni par Dozy[38], ni par Kazimirski[39].

Des termes sujets à discussion

17 L'ensemble de cette liste nécessite aujourd'hui une révision complète selon les normes de la linguistique moderne. Malgré leurs connaissances encyclopédiques, les savants des siècles passés n'avaient pas la rigueur des méthodes actuelles. L'identification d'un emprunt repose sur les lois des correspondances du comparatisme[40] et se formalise par un ensemble de preuves. Pour les emprunts externes au sémitique, c'est d'abord leur morphologie qui permettra de les reconnaître. Ils sautent aux yeux quand ils sortent des caractéristiques phonologiques habituelles de la langue (par exemple : l'arabe firdaws « paradis », zanǧabīl « gingembre »). La démarche est tout autre pour les emprunts qui appartiennent à la famille sémitique. La difficulté est de distinguer les racines appartenant au fonds commun des emprunts à ce même groupe[41]. Par définition, un terme est considéré commun au sémitique s'il est représenté avec la même valeur phonétique et sémantique dans la majorité de la famille sémitique[42]. Le problème, c'est que certains emprunts présentent également ce cas de figure : 1) une large diffusion géographique, 2) un sens unique souvent primaire, 3) une phonologie identique pour tout le groupe. Le danger serait de prendre des sémitiques communs pour des emprunts, et inversement, certains emprunts pourraient passer totalement inaperçus. Ce sont les critères linguistiques qui vont mettre en évidence les phénomènes d'emprunts, et c'est l'irrégularité des formes et des sens qui nous permettra de les révéler. L'histoire des mots, des concepts ou des objets empruntés vient en complément, bien que son apport soit parfois décisif.

18 Ainsi, un bon nombre d'emprunts ont été identifiés à tort par A. Jeffery et ses précurseurs, et leur caractère autochtone n'est maintenant plus à prouver. Certains sont en fait des développements propres à l'arabe. Il s'agit par exemple du mot kāhin « devin » figure du monde préislamique. Pour A. Jeffery[43], l'arabe kāhin se rapproche du kōhēn biblique « prêtre », mais penche avec T. Nöldeke, pour un emprunt à l'araméen antérieur à l'islam. Il en conclut que le sens primitif était « prêtre » et que celui de « devin » est postérieur. Il note cependant qu'A. Fischer[44] affirme le contraire : le sens premier est « devin » et qu'il ne s'agirait pas d'un emprunt. Selon EI[45], il y a eu une controverse sur ce terme, et Toufic Fahd, rédacteur de l'article « kāhin », explique qu'il s'agirait bien d'un sémitique commun. Le kāhin et le kōhēn auraient une origine commune, comme l'atteste le khn ougaritique et l'assyro-babylonien. Il souligne la continuité dans les prérogatives de ce personnage, qui, à un moment donné, ont dévié en arabe et en hébreu[46]. Si le Coran avait emprunté le terme kāhin à l'hébreu, ou au syriaque, il aurait signifié « prêtre », or le sens de « devin » semble préfigurer au kōhēn du judaïsme. Une origine commune que confirme le BDB[47] :

19 « À l'origine, le kāhin et le kōhēn ont dû être identiques. Tous deux gardiens d'un oracle ou d'un sanctuaire, mais leurs fonctions ont divergé. Progressivement, le kāhin a perdu son lien au sanctuaire, et est devenu un "devin", tandis que le kōhēn a acquis des fonctions sacerdotales. »

20 Les linguistes arabes médiévaux ne l'ont pas cité dans leurs listes d'emprunts, ni S. Fraenkel, ni H. Zimmern. Kāhin serait donc un développement propre à l'arabe.

21 D'autres seraient des termes communs aux langues sémitiques, c'est le cas de : ḥabl, « corde », maˁīn « source », ḫinzīr « porc », zayt « huile », ṭīn « figue », ˁankabūt « araignée »[48]). Par exemple, dans le Coran, le mot ḥabl contient à la fois le sens de « corde » et de « lien » au sens figuré, tout comme en hébreu biblique ḥeḇel désigne à la fois une « corde » Jos (2,15) et « un territoire, une région » Jos (19,9), Dt (3,4). La source de l'hébreu ḥeḇel, de l'araméen et du syriaque ḥbl# serait l'akkadien naḫabalu « corde, piège ». Pour A. Jeffery, l'arabe ḥabl viendrait de l'araméen, ou peut-être du syriaque[49], et l'emprunt serait assuré du fait que le verbe arabe ḥabl est un dénominatif. Il s'appuie sur H. Zimmern[50], qui émet toutefois un doute sur l'emprunt à l'araméen. Le premier[51] sens du verbe akkadien ḫabâlu serait « oppresser, tromper (une personne) » évoluant ensuite vers « lier, piéger » puis, « faire prisonnier, emmener », et enfin vers « endommager, détruire ». ḥabl figure dans la poésie préislamique[52], sa présence serait donc ancienne dans la langue arabe. Le pluriel interne arabe ḥibāl « cordes », mentionné deux fois dans le Coran, atteste également de l'ancienneté du terme. Toutefois, l'ougaritique[53] ḥbl n. m. « corde, lien » atteste une forme équivalente à l'arabe qui pourrait tout compte fait être un terme commun au sémitique. Il n'y a rien qui prouve l'emprunt à l'araméen comme le suggère A. Jeffery.

22 Au problème de l'identification des emprunts, s'ajoute la question des arguments. Relever un emprunt est une chose, encore faut-il le démontrer. Autrefois, une citation ou un sens biblique suffisait à justifier un emprunt. Ainsi, pour A. Jeffery[54], la Ve forme arabe taǧallā qu'il traduit « apparaître dans la gloire » serait un emprunt sémantique au syriaque #tğl# « se révéler (Dieu) », citée deux fois dans le Coran « se manifester [55]» (7-143) et « briller » (92-2). Il se base uniquement sur A. Mingana. Taǧallā dérive de la racine ǦLW/Y, courante en arabe et en hébreu biblique GLH signifiant au qal « découvrir, révéler », au piel « découvrir, révéler, mettre au jour », mais on trouve également dans la Torah Gn (35,7) le sens de « se révéler (pour Dieu) »[56].

23 Un grand nombre d'emprunts n'ont pas été répertoriés par les experts qui cautionnent généralement la majorité des termes sélectionnés par A. Jeffery, ce qui peut suffire à les considérer avec méfiance. C'est le cas par exemple du nom féminin rawḍa « pâturage » (30-15) et rawḍāt pl. « prairie » (42-22) de la racine RWḌ. A. Jeffery[57] note l'hypothèse d'un emprunt au persan en citant Karl Vollers, ZMDG 1896 p. 641, qui semble être le seul à envisager cette possibilité. La proximité sémantique et morphologique entre la racine #RḌ[58] d'où est issu le mot arḍ « terre » et WRḌ[59] warraḍa « pâturage », nous laisse supposer qu'il pourrait y avoir eu métathèse à l'intérieur de la racine RWḌ qui possède le même sens. Les variations de lettres à l'intérieur d'une même racine sont courantes en arabe. D'ailleurs, D. Cohen fait réciproquement des renvois aux deux racines #RḌ et WRḌ. De plus, le fait que le champ sémantique soit le même « celui de la terre » laisse peu de doute sur le fait qu'il pourrait s'agir d'une seule et même racine. WRḌ est attestée uniquement en arabe. Malheureusement, D. Cohen n'est pas encore arrivé jusqu'à la lettre R pour nous éclairer. Henri Lammens[60] nous parle de rawḍa dans les environs de Médine en se référant à l'encyclopédiste Yâqoût[61] : « Or, pour mériter cette dénomination, trois conditions se trouvaient requises : la présence de l'eau, celle de la verdure et une certaine extension de terrain mis en valeur ». Il n'y a rien qui suggère l'emprunt lexical. Al-Suyūṭī ne le mentionne pas. rawḍa pourrait être une formation indépendante de la langue arabe. On sait combien la langue arabe est riche pour décrire le désert et son environnement naturel.

24 Ou bien, la comparaison reposait davantage sur des ressemblances phonologiques plutôt que sur les règles du comparatisme. C'est le cas de dihāq cité dans un passage relatif aux délices du paradis « des coupes débordantes » ka#s dihāq (78-34). S. Fraenkel[62] le rapproche de l'hébreu daḥaqa « entasser, pousser, oppresser » et du judéo-araméen dḥq « presser, pousser, comprimer ». Selon ce savant, le passage du /ḥ/ au /h/ viendrait de l'origine mésopotamienne du terme. ka#s dihāq correspondrait à « une coupe (de jus) pressé » en faisant référence au vin pressé pour remplir la coupe. Cependant, l'akkadien n'est pas attesté par H. Zimmern. D.

Cohen mentionne les deux racines : DHQ[63] en arabe dihāq « rempli à ras bord », qui semble repris directement du Coran, et DḤQ[64] en hébreu dāḥaq « presser, pousser », en judéo-araméen palestinien et en syriaque dəḥaq, arabe daḥaqa « chasser, éloigner ». En fait, D. Cohen ne propose aucun lien entre ces deux racines DHQ et DḤQ.

25 De même des erreurs ont été détectées par nous-mêmes. Ainsi, ni A. Jeffery, ni même H. Zimmern, ne connaissaient le rapport entre le /q/ de l'arabe qaṭirān « goudron » et le ˁayn /ˁ/ de l'araméen ˁiṭrān. Pour A. Jeffery[65], il y aurait eu « confusion entre le /ˁ/ et le /q/ lors de l'emprunt » et note que les poètes ont conservé la vocalisation primitive de l'araméen. qaṭirān viendrait en fait de l'araméen ancien[66] qui a un /q/ là où l'araméen d'empire a un /ˁ/.

26 Certaines démonstrations sont incomplètes. C'est le cas par exemple du mot sullam « échelle ». Arthur Jeffery le traite en quelques lignes sans mentionner le lien biblique avec l'échelle de Jacob, qui a vraisemblablement une source commune avec le verset coranique où figure ce mot. Il ne cite pas non plus la Muˁallaqa de Zuhayr, ni les sources akkadiennes[67]. À aucun moment, il ne souligne les variations phonologiques des formes en hébreu sullām, en arabe sullam, et en araméen swlm# d'une part et l'akkadien simmiltu[68], le syriaque sebbeltā et le neo-syriaque sīmeltā d'autre part. Selon A. Jeffery[69] le mot arabe serait un emprunt à l'araméen sulama#, ou peut-être un emprunt ancien à l'akkadien. La probabilité d'un emprunt à l'akkadien semble phonologiquement écartée. Il est possible que l'arabe sullam soit commun au sémitique, l'ougaritique slm « escalier » (?)[70] pourrait le prouver.

Mise à jour des connaissances

27 Certaines données appellent une mise à jour des connaissances, notamment dans le domaine de l'ougaritique. L'apport de cette langue est capital dans les études lexicologiques arabes car elle présente des similitudes importantes avec l'arabe. Malgré les dizaines de siècles qui séparent leurs témoignages écrits, elle permet d'attester du caractère primitif des formes arabes. Le dictionnaire d'ougaritique de Gregorio Del Olmo Lete[71] nous invite à un réexamen des notices d'A. Jeffery, dont les connaissances des textes de Ras-Shamra (cités 14 fois) étaient encore limitées à son époque et se bornent à la mention d'un mot sans autre commentaire.

28 C'est le cas par exemple des quadrilitères avec /n/ en 2e radical qui ont été vus par A. Jeffery et ses prédécesseurs comme des emprunts à l'araméen. Cette théorie de l'augment du /n/ en arabe a connu une longue fortune, et il semblerait même, que tout compte fait, ces mots ne seraient pas des emprunts. A. Jeffery propose une origine araméenne pour l'arabe ˁankabūt « araignée » à cause du /n/ et de la finale ūt. Concernant le /n/, il est difficilement concevable que l'arabe ait emprunté une forme assimilée en araméen ˁakkūḇītā, ˁakkāḇītā et forgé une forme avec /n/. Selon le SED[72], il ne s'agirait pas d'un aramaïsme puisqu'aucune forme de ce type n'est attestée dans une autre langue araméenne. Il y a tout lieu de croire que ˁankabūt représente la forme primitive comparativement à l'araméen qui a connu l'assimilation nk > kk. Concernant le ūt final, comme le suppose l'hébreu ˁakkāḇīš avec un /š/ final, on attendait un /ṯ/ en arabe selon les règles des correspondances régulières. Le /t/ de l'arabe semble donc venir de l'araméen. Mais d'après J. Blau[73], les noms en -t final étaient courants, dont les noms en -uwt > ūt, en arabe ancien (d'avant l'islam). La finale ūt de ˁankabūt pourrait être un vestige de cette forme ancienne. A. Jeffery mentionne que ˁankabūt figure dans les inscriptions nordarabiques et il semble assez manifeste que l'araignée était déjà connue en Arabie. Al-Suyūṭī ne le mentionne pas, ni même S. Fraenkel. Il est donc pratiquement certain que ˁankabūt n'est pas un emprunt[74].

29 Il en est de même pour l'arabe ḫinzīr « porc ». Le /n/ apparaît en éthiopien et en sabéen ḫnzr, mais, selon A. Jeffery il semble plus probable que ḫinzīr dérive de l'araméen ḥazīra#, et que la glide /n/ se soit développée ensuite[75]. Il cite la forme ḫnzr des textes de Ras Shamra. Cette concordance montre qu'il ne s'agit vraisemblablement pas d'un emprunt à l'araméen comme l'avait supposé A. Jeffery. L'ougaritique ḫnzr pourrait représenter une forme archaïque que l'on retrouve en arabe. Cette hypothèse est soutenue par P. Mankowski[76] : l'hébreu ḥazīr aurait été emprunté à l'akkadien ḫuzīru à travers l'araméen ḥzyr#. Le passage de ḫnzr à ḫzr viendrait probablement d'une assimilation ancienne entre le /n/ et le /z/. Mais elle est contestée par le SED[77] : l'ougaritique ḫnzr correspondrait plutôt à une profession ou à une fonction

administrative. Toutefois, en hébreu biblique, tout comme en akkadien et en araméen, il n'y a pas de daguesh fort dans le /z/. On trouve néanmoins une forme judéo-araméenne[78] dérivée de ḥazīra# : ḥazzērā# « troupeau de porcs » (swine-herd), avec un daguesh fort, qui pourrait prouver un passage ancien de ẖnzr à ẖzzr avec assimilation nz > zz. Moshe Bar-Asher[79] atteste l'hébreu ḥazzīr avec un daguesh fort qui marque le redoublement du /z/ et laisse supposer la trace d'une assimilation nz > zz. Il est fort probable que ẖinzīr ne soit pas un emprunt, comme la plupart des noms d'animaux[80].

30 Les travaux sur le nordarabique, le nabatéen et le sudarabique n'en étaient qu'à leurs débuts à l'époque d'A. Jeffery. Il fait 77 références à l'épigraphie sudarabique, qui lui sert à attester de l'ancienneté des termes en Arabie, mais ses observations restent sommaires. Depuis peu, la recherche a mis en évidence des inscriptions monothéistes ou judaïsantes datant du Ve siècle de notre ère. Christian Robin[81] dresse un inventaire des termes communs entre le Coran et ces inscriptions, qui offrent une perspective nouvelle aux études coraniques. Ils prouvent que des mots d'origine hébraïque ou araméenne étaient déjà connus en Arabie du Sud, deux siècles avant l'islam et invitent à une révision complète des données répertoriées par A. Jeffery.

Le problème de l'origine des emprunts

31 L'origine des emprunts coraniques est vaste aussi bien chronologiquement que géographiquement, puisqu'elle démarre avec l'Empire assyrien et s'étend jusqu'à la période byzantine. Elle englobe toutes les langues des pays limitrophes de l'Arabie, celles qui appartiennent à la famille sémitique : l'akkadien, l'araméen, l'hébreu, le syriaque, l'éthiopien, le nabatéen, le sudarabique, et les langues non sémitiques des Empires grec, romain et perse. Nous aborderons ici le problème des emprunts à l'akkadien et à l'araméen, et des emprunts à l'hébreu et au syriaque.

Les emprunts à l'akkadien et à l'araméen

32 Les emprunts à l'akkadien et à l'araméen sont antérieurs à l'islam. Il s'agit surtout de noms qui semblent avoir été importés avec l'objet. Ils n'ont aucun lien avec le message de l'islam. Les emprunts de l'arabe à l'akkadien sont peu nombreux, mais envisageables puisque les sources prouvent que les premiers Arabes ont été contemporains de l'Empire assyrien[82]. Si l'akkadien du IIe millénaire avant notre ère peut se rapprocher de l'arabe du Coran du VIIe siècle, malgré l'immense décalage temporel entre les attestations respectives de ces deux langues, cela vient de la capacité de l'arabe à conserver les formes les plus archaïques. Les emprunts à l'akkadien ont souvent été vus comme transmis par l'intermédiaire de l'araméen. Mais, il semblerait que dans certains cas l'emprunt à l'akkadien ait été direct (par exemple : faẖẖār « poterie », furāt « (eau) douce », sūq « rue », asāwir « bracelets »). A. Jeffery se repose essentiellement sur H. Zimmern. Il fait 84 fois référence à l'akkadien.

33 L'origine araméenne reste la plus fréquente et, pour A. Jeffery la plus sûre et la plus probable. Il n'a pas peur de dire qu'il prend peu de risque en optant pour la source araméenne, par exemple, à propos de nuḥās « cuivre » (p. 278) :

34 « Apparently the word has no origin in Semitic, and so one may judge that it is a borrowing from the pre-Semitic stratum of the language. The arabic word may thus have come directly from this source, but in view of the difficulties the philologers had with the words, we should judge that it was rather a borrowing from the Aramaic ».

35 A. Jeffery se fie essentiellement à S. Fraenkel, mais il faut tenir compte que ce dernier ne connaît que l'araméen et jamais il ne cite l'akkadien dans son ouvrage. Il est donc probable que l'origine araméenne ait été surévaluée. D'un autre côté, H. Zimmern ramène tout à l'akkadien, et là encore cette origine a peut-être été surestimée. Comme le signale Stephen Kaufman, ces travaux datent d'une autre époque, même s'ils restent une référence du domaine :

36 « It was produced at the height of the pan-babylonian period of ancient Near Eastern scholarship when Akkadian was assumed to be the origin of almost everything. Furthermore, since as indicated by its title, the work had other than linguistic motivations, it is almost completely lacking in documentation. Nevertheless, as the only work of its kind, it has remained standard, and a great many of Zimmern's over-zealously suggested "Fremdwörter"

have achieved an almost canonical status among Assyriologists, as well as among students of West Semitic, notably Biblical Hebrew. »[83]

37 De même, pour Paul Mankowski, H. Zimmern a attribué un trop grand nombre d'emprunts bibliques à l'akkadien :

38 « A more complete and accurate knowledge of the early histories of the Semitic languages makes it possibile for later scholars to judge many of Zimmern's attributions impossible on the basis of phonology alone. »[84]

39 Comment identifier ces emprunts ? S'ils sont strictement identiques dans toute la famille, ils pourront rester invisibles à jamais, à moins qu'un élément extérieur à la linguistique ne vienne les dévoiler (par exemple, l'arabe ǧalā# « exil » de l'hébreu gōlā : c'est le contexte juif du verset où il est employé qui nous a permis de le découvrir). Si une variation phonétique se distingue dans une des langues de la famille sémitique, l'emprunt peut être mis au jour. C'est le cas par exemple de l'arabe kursiyy « trône » qui viendrait de l'araméen kwrsy#[85], du fait de la consonne /r/, attestée en araméen biblique dans le livre de Daniel (5-9), (7-9), (7-9), en syriaque kwrsy#, krsy#, qui trouve son origine dans l'akkadien kussu[86] (GU.ZA en sumérien), en ougaritique ks#. Le redoublement du /s/ en akkadien kussū et en hébreu kissē#[87] laisse supposer qu'il y a eu une assimilation ancienne et que l'araméen kwrsy# a pratiqué une dissimilation ss > rs.

Les emprunts à l'hébreu et au syriaque

40 Les emprunts à l'hébreu et au syriaque se rapportent essentiellement au vocabulaire technique religieux. A. Jeffery reste enfermé dans le débat des sources juives ou chrétiennes du Coran, puisqu'il cherche souvent à conclure sur l'une ou l'autre origine « it is of course difficult to decide whether the origin is Jewish or Christian[88] ».

41 La plupart du temps, il montre un parti pris pour la source chrétienne et opte pour une origine chrétienne ou syriaque sans argument réel. C'est le cas par exemple de abb « pâturage » (p. 43) : « the probabilities seem in favor of its coming rather from Syr. ».

42 Souvent, il invoque le fait que le mot est plus fréquent en syriaque donc l'arabe vient du syriaque, par exemple, aǧr « récompense, rétribution » (p. 49) : « it would have been from Aram. that the word passed into Arabic, probably at a very early period, and as the word is of much wider use in Syriac than in Jewish Aramaic, we are probably right in considering it as a borrowing from Syriac ». Ou bien, que l'arménien et l'éthiopien viennent du syriaque donc il y a beaucoup de chances pour que l'arabe vienne de la même source. Par exemple, sabīl « chemin, sentier » (p. 162) : « As a matter of fact Heb. [en heb. : šḇīl] and Aram. [en aram. : šḇīl#] mean both road or way of life, precisely as the Syr. [en syr. : šḇīl#], but it is the Syriac word which had the widest use and was borrowed into Arm[enian] [en arménien : šavił], and so is the more likely origin »[89].

43 Ou encore, le mot ṣadaqa « aumône ». Pour Hirschfeld, il viendrait de l'hébreu ṣədāqā « charité, aumône » (p. 194), un concept fort du judaïsme. Mais là encore, A. Jeffery cherche une source chrétienne même s'il va à l'encontre des règles de la phonétique : « The Syr. zdq# [en syr.] with /z/ for /ṣ/ would seem fatal to a derivation from a Christian source, but in the Christian-Palestinian dialect we find ṣdq# translating ελεημοσυνη in common use in several forms, which makes it at least possible that the source of the Arabic word is to be found there ». Même quand la source hébraïque semble pratiquement évidente, il a du mal à l'affirmer, et lui préfère encore une fois l'araméen, c'est le cas par exemple du mot sabt « shabbat » (p. 161) : « There can be no doubt that the word came into Arabic from Aram. and probably from the Jewish שבתא rather than from the Syr. ».

44 Sa référence au syriaque repose essentiellement sur Alphonse Mingana (1878-1937) *Syriac Influence on the Style of the Kur'an* (1927), cité 77 fois. Il est connu pour avoir constitué une importante collection de manuscrits arabes et syriaques « la Collection Mingana » conservée à l'université de Birmingham. Un auteur qui ne semble pourtant pas avoir retenu l'attention des générations de savants qui l'ont suivi, mis à part Christoph Luxenberg[90] qui a abouti à la thèse extrême que l'on connaît. Selon ce dernier, qui a préféré publier sous un pseudonyme, le Coran trouverait son origine dans un lectionnaire syriaque.

45 Il est vrai que le linguiste éprouve une difficulté réelle à déterminer l'origine du vocabulaire technique religieux du Coran. Comment se reposer sur des textes qui sont tous des traductions ou commentaires de la Torah dans des langues si proches les unes des autres ? Comment se fier aux seuls concepts qui sont souvent communs au monothéisme et qui pour la plupart découlent du judaïsme, la religion mère ?

46 À la veille de l'islam, il n'y avait pas de traduction de la Bible en arabe. Les versions en vigueur étaient la Torah, le Targum, la Peshitta et la Septante en grec. De plus, les rouleaux de la Torah n'avaient pas encore connu l'apport des Massorètes qui fixèrent la vocalisation, la ponctuation et l'accentuation. Ce qui complique un peu les rapprochements entre vocables arabes et hébraïques. La Peshitta viendrait directement du texte en hébreu, et du fait des éléments juifs qu'elle contient, il n'est pas certain qu'elle soit l'œuvre de Chrétiens et pourrait « trouver son origine dans une communauté juive en voie de christianisation »[91]. Ce qui explique un peu plus la difficulté à démêler les mots juifs et chrétiens.

47 À ce foisonnement de versions de la Torah et de ses commentaires, s'ajoute la question de la langue. Dans le Proche-Orient ancien, l'usage des langues tenait non seulement à des habitudes ethniques, mais aussi à des facteurs politiques, économiques, culturels ou religieux[92]. L'araméen se décline en autant de dialectes que de groupes et de confessions. Le texte biblique en est une bonne illustration. Mis à part la Torah qui est en hébreu biblique et la Mishna en hébreu mishnique, les autres écrits juifs sont tous dans des variations diverses de l'araméen. Les Targums sont entièrement rédigés en araméen. Le Talmud de Jérusalem est en judéo-araméen palestinien et le Talmud de Babylone en judéo-araméen babylonien. Ces variations linguistiques s'expliquent d'une part, par le facteur temps : quinze siècles séparent les premiers écrits bibliques des premiers midrashim, et d'autre part, par la géographie : l'araméen de Palestine n'est pas le même que celui de Babylone. À cela s'ajoute la Peshitta en syriaque, qui est encore une autre variété d'araméen. Les variations linguistiques entre ces langues sont minimes, mais suffisantes pour qu'elles soient considérées comme des langues distinctes.

48 La dernière difficulté vient des concepts eux-mêmes. C'est ce que souligne Maurice Gaudefroy-Demombynes : « Les idées juives et les idées chrétiennes sont trop voisines, si on les considère du point de vue coranique, pour qu'il soit facile de les distinguer du premier coup d'oeil ou par des rapprochements partiels et imprécis. »[93] Joseph Horovitz ajoute qu'en plus d'avoir les mêmes concepts, les mêmes mots sont utilisés : « It is often not an easy task to decide as to wether an adopted foreign word owes its origin to the linguistical usage of the Jews or that of the Christians, for both of them employ the same expressions for a great number of concepts and ideas. »[94]

49 Quand la phonologie est incapable d'apporter des preuves, c'est dans la sémantique qu'il faudra chercher. Souvent, des nuances et des sens spécifiques apparaissent quand ils ont été adoptés par l'un ou l'autre des monothéismes. Par exemple, le verbe arabe tāba, de la racine TWB, qui a uniquement le sens de « revenir à Dieu, se repentir », viendrait du judéo-araméen תוב twb qui a à la fois le sens premier de « revenir » et celui de « revenir vers Dieu ». Certains sont communs au monothéisme : c'est le cas du mot « Messie » en arabe masīḥ, en hébreu māšīaḥ, en araméen et syriaque mšyḥ. Même si dans le Coran, il est employé à propos du fils de Marie, et suggère une source chrétienne, il n'est pas exclu qu'il n'était pas déjà connu à travers l'hébreu māšīaḥ.

50 D'autres marquent une appartenance pratiquement assurée, comme le mot « shabbat » en arabe sabt, en hébreu šābaṯ, qui ne peut venir que du judaïsme. Cet argument pourrait suffire à démontrer une origine juive, ce que soutient T. Nöldeke[95] à propos du mot miṣwat « aumône »[96] en éthiopien (qui n'est pas dans le Coran) :

51 « Dies Wort würde allein genügen, jüdischen religiösen Einfluss bei den alten Abessiniern zu konstatieren »[97].

52 Mais le problème est encore plus complexe. Il ne s'agit pas seulement de placer l'origine des mots dans l'une ou l'autre religion, car il s'avère que bien des termes étaient déjà connus avant la révélation. C'est le cas du nom ḫātam « sceau » utilisé une seule fois dans le Coran, dans l'expression le « sceau des Prophètes » (33-40). Le Prophète de l'islam est considéré comme le « sceau » des prophètes, c'est-à-dire le dernier des prophètes. Son livre est si clair

qu'aucune incompréhension ne peut en résulter et donc aucun apôtre ne sera nécessaire après lui. Pour S. Fraenkel, la forme fā#al n'est pas régulière en arabe et le verbe ẖatama « sceller » est un dénominatif[98]. Le nom ẖātam aurait été emprunté à l'araméen. Pour H. Hirschfeld[99], il a vraisemblablement une origine juive, puisqu'on le trouve dans la Bible, dans un passage où un homme est comparé à un « sceau » ḥōtām Ag (2,23). Le Coran s'est probablement inspiré de cette image biblique, néanmoins, l'emprunt est précoce, dans le sens général de « sceller », car il figure déjà dans les vers d'Imru# al-Qays, ainsi que dans une inscription sudarabique. Selon M. Ellenbogen[100], l'hébreu ḥōtām serait un emprunt à l'égyptien ẖtm. Cette racine n'est attestée ni en akkadien, ni en ougaritique. Le /ẖ/ initial de l'arabe laisse présumer que l'arabe pourrait avoir la même source que l'hébreu[101]. S'il avait emprunté à l'hébreu ou à l'araméen il aurait vraisemblablement commencé par un /ḥ/.

53 Enfin, dans la plupart des cas, il faut chercher la faille qui révélera l'origine. C'est le cas du mot asbāṭ « tribus » au pluriel, sibṭ au sing., dont le caractère allogène est mis au jour par la sémantique. Il est employé dans le Coran uniquement dans des passages médinois et toujours en référence aux tribus d'Israël. D'après A. Jeffery[102], le mot arabe serait un emprunt, mais il lui est impossible de trancher entre une origine juive ou chrétienne. Pour A. Geiger, il s'agirait d'un emprunt direct à l'hébreu, pour S. Fraenkel et A. Mingana d'un emprunt au syriaque. D'après le BDB[103], l'hébreu šēḇeṭ aurait été emprunté à l'égyptien. Le sens de base serait bien le « bâton, sceptre », comme le montre l'akkadien šabaṭu « frapper, faire périr », šibṭu « baguette » (pour punir), « sceptre », en sabéen sbṭs « baguette, coup ». Il aurait ensuite pris le sens de « sceptre » comme marque du pouvoir, et aurait désigné un groupe sous l'autorité de celui qui tient le sceptre[104]. D'où l'hébreu biblique šēḇeṭ qui possède à la fois le sens de « sceptre » et de « tribu », tout comme le judéo-araméen[105]. D'après les dictionnaires[106], le sibṭ arabe n'aurait jamais eu le sens de « sceptre, bâton ». Il ne posséderait que le sens particulier de « tribu (chez les Israélites) ». Compte tenu de ces considérations sémantiques, et du fait que ce mot apparaît dans le Coran uniquement à propos des « tribus d'Israël », il y a beaucoup de chances pour que l'arabe soit un emprunt direct à l'hébreu, si on n'en trouve aucune trace dans les inscriptions nordarabiques, sudarabiques et nabatéennes, ni dans la poésie. Selon al-Suyūṭī[107], il s'agirait d'un emprunt à l'hébreu.

54 Il en est de même pour asfār au pl., hapax dans le Coran, sifr au sing., « livre » employé dans le verset (62-5) à l'encontre du peuple juif[108] décrit comme un « âne chargé de livres ». Pour al-Suyūṭī[109], il s'agirait d'un emprunt au syriaque ou au nabatéen. Pour A. Jeffery[110], asfār aurait été utilisé chez les Arabes pour désigner les Écritures juives et chrétiennes. Il s'agirait d'un emprunt à l'araméen ou au syriaque sip̄rā# « livre » comme tout ce qui concerne l'écrit en arabe. L'hébreu sēp̄er est courant dans le texte biblique signifiant « missive, document, écrit, rouleau ». Il aurait été emprunté à l'akkadien šipru « missive, message »[111], en oug. spr. La racine SFR serait donc une racine sémitique issue de l'akkadien et était sans nul doute connue des Arabes. Dans le Talmud, en judéo-araméen, sēp̄er est le terme consacré pour désigner le livre de la loi, ce que confirme Jastrow[112] « esp. a Biblical book ». L'expression sēp̄er tōrā, ou sēp̄er, est attestée pour désigner le « Pentateuque », les « rouleaux de la Torah ». La question est de savoir pourquoi le Coran emploie la racine SFR pour parler des livres juifs, plutôt que KTB, kitāb « livre » étant le terme habituel pour nommer les livres saints du judaïsme, du christianisme et de l'islam ? asfār, employé dans un contexte juif, semble donc avoir été choisi pour reproduire le sēp̄er juif. Il y a tout lieu de croire, qu'on a là un emprunt à l'hébreu mishnique lié aux contacts directs du Prophète avec les Juifs. Il est fort probable que les Juifs de Médine désignaient leurs livres par le vocable « sēp̄er » au singulier, « sp̄ārīm » au pluriel. asfār figure dans la sourate (62-5) qui appartient à la période de Médine, ce qui renforce notre argument.

55 Mais les choses ne sont pas aussi simples, car certains mots ont été vus comme des emprunts au syriaque, malgré leur empreinte juive. C'est le cas par exemple du mot « rabbin », en arabe rabbāniyy, en hébreu rabbān, en grec ραββουνει (rabbounei), en araméen targumique rībbōn, en syriaque rbwny. Il serait courant dans les communautés chrétiennes comme titre de respect

pour les prêtres et les moines[113]. Là encore, il faut pousser les investigations dans la philologie syriaque pour résoudre l'énigme.

Conclusion

56 L'emprunt lexical dans le Coran a longtemps été le sujet favori des linguistes musulmans qui défendaient son arabité et des orientalistes dans leur recherche des origines de l'islam. Tout au long du siècle passé, l'élan s'est ralenti, l'ouvrage d'Arthur Jeffery ayant fait figure de référence unique sur la question. S'il reste le point de départ incontournable pour l'étude des emprunts, nous avons montré qu'il pose problème aussi bien au niveau de l'identification des emprunts que de leurs origines.

57 La liste d'A. Jeffery est loin d'être complète et appelle une révision en profondeur. Des mots qui ont été considérés comme des emprunts seraient en fait des développements propres à l'arabe, d'autres seraient communs aux langues sémitiques. Des listes d'emprunts restent à exploiter et de nouveaux emprunts vraisemblablement à découvrir.

58 Les matériaux qui sont actuellement à notre disposition pour l'étude de l'emprunt lexical sont dépassés, et ils doivent être utilisés en connaissance de cause : les références à S. Fraenkel pour l'araméen et à H. Zimmern pour l'akkadien sont en surnombre, une citation biblique dans le Coran n'est pas pour autant la source d'un emprunt lexical.

59 Une mise à jour de l'ensemble des données d'Arthur Jeffery s'impose selon les critères de la linguistique moderne et des règles du comparatisme. Les récentes découvertes linguistiques, notamment dans le domaine de l'ougaritique et de l'épigraphie nordarabique et sudarabique revêtent un rôle essentiel puisqu'elles permettent d'attester de l'ancienneté d'un terme dans la langue arabe. Elles ont permis, comme nous l'avons exposé à travers quelques exemples, de faire des avancées notables. Il en est de même pour la problématique confessionnelle, judaïsme ou christianisme, qui polarise toujours l'attention des chercheurs, et de tout un chacun. Si on a pu élucider quelques difficultés, entre l'hébreu et le syriaque, la question reste ouverte pour de nombreux termes. Mais aujourd'hui, la révision est en marche.

Bibliographie

Ahrens K.
1930 « Christliches im Qoran: eine Nachlese » *ZDMG*, vol. 84.

Al-Suyūṭī
1852-4 *Al-Itqân fî 'Ulum al-Qur'ân*, Calcutta.

Al-Suyūṭī
1924 *Al-Mutawakkilī,* translated by Willam Y. Bell, Cairo, Nile Mission Press.

Bar-Asher M.
1980 « The Tradition of Mishnaic Hebrew in the Communities of Italy [according to Ms. Paris 328-329] » [in Hebrew], *Edah veLashon, 6,* Jerusalem, Magnes Press.

BDB = Brown F., Driver S. R. and Briggs C. A.
1951 *Hebrew and English Lexicon of the Old Testament*, Oxford, Clarendon Press.

Belot J-B.
1899 *Vocabulaire arabe-français à l'usage des étudiants*, Beyrouth, Imprimerie catholique.

Blachère R. and Gaudefroy-Demombynes M.
1975 *Grammaire de l'arabe classique : morphologie et syntaxe*, 3ème édition, Paris, Maisonneuve et Larose.

Blachère R.
2001 *Le Coran*, Maisonneuve et Larose, 1ère édition 1947, reed.

Blau J.
1972 « Arabic Lexicographical Miscellanies » *Journal of Semitic Studies*, vol. 17, n° 2, p. 173-190.

Briquel-Chatonnet F. (ed.)
1996 *Le bilinguisme dans le Proche-Orient ancien*, Actes de la Table-ronde du 18 novembre 1995 organisée par l'URA 1062, « Études Sémitiques », Paris, Jean Maisonneuve.

Carter M.

2006 « Foreign Vocabulary », *in* Andrew Rippin (ed.), *The Blackwell Companion to the Qur'ān*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 120-139.

Cohen D.
« Qu'est-ce qu'une langue sémitique ? » Comptes-rendus du G.L.E.C.S., t. XVIII-XXIII (1973-1979), Paris, Geuthner.
1970 « Le vocabulaire de base sémitique et le classement des dialectes du sud," *Études de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton.

DRS = Cohen D.
2010 *Dictionnaire des racines sémitiques,* Paris, Mouton, 8 vol. (# to Z) 1970-1999 ; vol. 9 (H), in collaboration with François Bron and Antoine Lonnet.

DUL = Olmo Lete, G. (del), Sanmartin J.
2002 *A Dictionary of the Ugaritic Language in the Alphabetic Tradition*, translated by W. G. E. Watson, Leiden, Brill, Handbuch der Orientalistik, vol. 1 : ['(a/i/u)-k], vol. 2 : [l-z].

Ellenbogen M.
1962 *Foreign Words in the Old Testament, their Origin and Etymology*, London, Luzac.

Encyclopedia of Islam, Leiden, Brill, 1st edition, 1913-1942.

Encyclopedia of Islam, Leiden, Brill, 2nd edition, since 1954.

Eph'al I.
1982 *The Ancient Arabs: Nomads on the Borders of the Fertile Crescent, 9th-5th Centuries*, Jerusalem, The Magnes Press.
2009 *The City Besieged: Siege and its Manifestations in the Ancient Near East*, Leiden, Brill.

Fahd T.
1987 *La divination arabe, Études religieuses, sociologiques et folkloriques sur le milieu natif de l'Islam*, Paris, Sindbad.

Fraenkel S.
1886 *Die Aramäischen Fremdwörter im Arabischen,* Leiden, Brill.

Gaudefroy-Demombynes M.
1933 « [Compte-rendu de :] Charles Cutler Torrey: The Jewish Foundation of Islam » *Revue de l'histoire des religions*, Paris, Leroux, p. 90-96.

Geiger A.
1898 *Judaism and Islam*, translated by F. M. Young, Madras, M.D.C.S.P.C.K. Press.

Guidi I.
1879 *Della sede primitiva dei popoli semitici*, Rome, Tipi del Salviucci.

Haelewyck J-C.
2006 *Grammaire comparée des langues sémitiques : Éléments de phonétique, de morphologie et de syntaxe*, Bruxelles, Safran.

HALOT = Köhler L. and Baumgartner W.
2000 *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament*, Leiden, Brill.

Hamzaoui R.
1978 « Idéologie et langue ou l'emprunt linguistique d'après les exégètes du Coran et les théologiens : interprétation socio-linguistique » *Quaderni di semitica*, vol. 5, Florence, Pelio Fronzaroli, Instituto di linguistica e di lingue orientali, University of Florence, p. 157-171.

Hirschfeld H.
1886 *Beiträge zur Erklärung des Ḳorân*, Leipzig, O. Schulze.

Horovitz J.
1925 « Jewish Proper Names and Derivatives in the Koran » *The Hebrew Union College Annual*, vol. 2, Cincinnati, p. 145-228.

Jastrow M.
1926 *A Dictionary of the Targumim, the Talmud Babli and Yerushalmi, and the Midrashic Literature*, London, Luzac.

Jeffrey A.
1938 *The Foreign Vocabulary of the Qur'ân*, Baroda, Oriental Institute.

Joosten J.

1996 La Peshitta de l'Ancien Testament dans la recherche récente, *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, vol. 76, n° 4, Strasbourg, Association des publications de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, p. 385-395.

Kaufman S.
1974 *The Akkadian Influences on Aramaic,* Chicago, The University of Chicago.

Kazimirski A. de B.
1840 *Le Coran*, traduction et notes, Paris, Charpentier.

Kopf L.
1976 « Religious Influences on Medieval Arabic Philology » *Studies in Arabic and Hebrew Lexicography*, Moshe H. Goshen-Gottstein with the help of S. Assif. (ed.), Jerusalem, The Magnes Press.

Lammens H.
1914 *Le berceau de l'islam, l'Arabie occidentale à la veille de l'Hégire*, Rome, Pontificii Instituti Biblici.

Lipinski E.
2001 *Semitic Languages: Outline of a Comparative Grammar*, Leuven, Peeters, 2nd ed.

Luxenberg C.
2000 *Die Syro-Aramäische Lesart des Koran : Ein Beitrag zur Entschlüsselung der Koransprache*, Berlin, Verlag Hans Schiler.

Mankowski P.
2000 « Akkadian Loanwords in Biblical Hebrew » *Harvard Semitic Studies*, vol. 47, Winona Lake, Eisenbrauns.

Margoliouth D. S.
1939 « Some Additions to Professor Jeffrey *Foreign Vocabulary of the Qur'an* », *Journal of the Royal Asiatic Society*, n° 1, p. 53-61.

Mingana A.
1927 « Syriac Influence on the Style of the Kur'ân » *Bulletin of the John Rylands Library*, Manchester University Press, London, Longmans, Green, vol. 11, n° 1, p. 77-98.

Neuwirth A., Sinai N., Marx M.
2011 *The Qur'an in Context: Historical and Literary Investigations into the Qur'anic Milieu*, Leiden, Brill.

Nöldeke T.
1892 *Sketches from Eastern History*, translated by J. S. Black, London, Adam and Charles Black.
1910 « Lehnwörter in und aus dem Äthiopischen » *Neue Beiträge zur Semitischen Sprachwissenschaft*, Strassburg, Trübner.

Pennacchio C.
2011 Doctoral dissertation: *Étude du vocabulaire commun entre le Coran et les Écrits juifs avant l'islam*, INALCO, février 2011.

Robin C.
2000 « À propos de la prière : emprunts lexicaux à l'hébreu et à l'araméen relevés dans les inscriptions préislamiques de l'Arabie méridionale et dans le Coran » *in* Gilles Dorival et Didier Pralon (eds.) *Prières méditerranéennes hier et aujourd'hui*, Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale, n ° 1, Aix-en-Provence, PUP, p. 45-69

SED = Militarev A. and Kogan L.
2005 *Semitic Etymological Dictionary*, Munster, Ugarit-Verlag.

Sprenger A.
1852 « Foreign Words Occuring in the Qoran » *Journal of Asiatic Society of Bengal*, n° 21, p. 109-114.

Torrey C. C.
1933 *The Jewish Foundation of Islam,* Hilda Stich Stroock Lectures.

Weitzman M. P.
1992 « From Judaism to Christianity: The Syriac Version of the Hebrew Bible » *in* Judith Lieu., John North et Tessa Rajak (eds.), *The Jews among Pagans and Christians in the Roman Empire*, London / New York, Routledge, p. 147-173.

Yâqût, M.
1866-1870 *Mu'jam al-Buldan* [Geographic Dictionary], Leipzig, Wüstenfeld.

Zammit M.

2002 *A Comparative Lexical Study of Qurʾānic Arabic* (Handbook of Oriental Studies, Section one: The Near and Middle East, 61), Leiden, Brill.

Zimmern H.
1915 *Akkadische Fremdwörter als Beweis für Babylonischen Kultureinfluss*, Leipzig, Hinrichs.

Notes

1 Neuwirth Angelika, Sinai Nicolai, Marx Michael, *The Qur'an in context: historical and literary investigations into the Qur'anic milieu*, Leiden: Brill; Biggleswade: Extenza Turpin [distributor], 2011.

2 Torrey Charles Cutler, *The Jewish Foundation of Islam,* Hilda Stich Stroock lectures, 1933.

3 Gaudefroy-Demombynes Maurice, dans « [Compte-rendu de :] Charles Cutler Torrey: The Jewish Foundation of Islam », dans Revue de l'histoire des religions, Paris : Leroux, 1933, p. 90-96.

4 Littéralement « barrière », correspond à la région ouest de la péninsule arabique, qui comprend les villes de Médine et de la Mekke.

5 Hamzaoui R., « Idéologie et langue ou l'emprunt linguistique d'après les exégètes du Coran et les théologiens : interprétation socio-linguistique » dans Quaderni di semitica vol. 5 ed. Pelio Fronzaroli 1978 Instituto di linguistica e di lingue orientali – Universita di Firenze.

6 (12-2), (20-113), (39-28), (41-3), (42-7), (43-3), « (en) langue arabe » lisānan ˁarabiyyan (46-12), (16-103), « en langue arabe claire » bi-lisānan ˁarabiyyan mubīn (26-195).

7 Traité exclusivement consacré aux « mots étrangers » du Coran. Il tient son nom du Calife égyptien al-Mutawakkil III (m. 1536), commanditaire de cet ouvrage.

8 Kopf L., « Religious Influences on Medieval Arabic Philology » in Studies in Arabic and Hebrew Lexicography, ed. by Moshe H. Goshen-Gottstein with the assistance of S. Assif., Jerusalem: The Magnes Press, The Hebrew Press, 1976, p. 30.

9 Jeffery A., 1938, *Foreign Vocabulary of the Qur'ân*, Baroda, p. viii.

10 Horovitz J., « Jewish Proper Names and Derivatives in the Koran », in The Hebrew Union College Annual, vol. II, Cincinnati, 1925, p. 145-228.

11 Jeffery A., 1938, The Foreign Vocabulary of the Qur'ân, Boroda, « Préface » p. vii.

12 Jeffery A., 1938, p. ix.

13 Pennacchio Catherine, Thèse de Doctorat : *Étude du vocabulaire commun entre le Coran et les Écrits juifs avant l'islam*, INALCO, février 2011, « Définitions des emprunts » p. 73-76 : L'emprunt est un processus qui consiste à prendre un mot ou une unité linguistique dans une langue source pour l'utiliser dans une langue cible. L'emprunt est dit « lexical » quand il se limite à un mot. Un emprunt n'est jamais transféré sans subir quelques changements. Au niveau phonologique, il s'adapte à la langue d'accueil. Au niveau sémantique, il n'est pas rare que le signifié emprunté voit son champ d'application se limiter, car l'emprunteur lui-même peut ignorer certains usages du mot et ne retenir que ceux dont il a connaissance. L'emprunt est un phénomène à la fois linguistique et historique. Linguistique, car l'échange se fait au niveau du langage, et historique, car il est motivé par le contact entre deux communautés. Ce mécanisme procède souvent du bilinguisme, c'est-à-dire d'individus aptes à se servir de deux parlers différents. Mais, parler d'emprunt reste une contre vérité car lorsqu'une langue s'approprie un terme, elle n'a aucune intention de le restituer. Au contraire, elle le prend dans le but de l'imiter, de l'utiliser et de l'intégrer. Mais, malgré ce désir d'intégration, il reste toujours une part d'exotisme chez cet allochtone et c'est ce qui nous permettra de le reconnaître.

14 Pennacchio C., 2011, « Typologie des emprunts » p. 77-78 : Il existe plusieurs façons de classer les emprunts : 1- Selon les différents niveaux d'emprunts : les « mots étrangers », en allemand Fremdwörter (foreign words en anglais) qui restent étrangers dans la langue réceptrice ; les « emprunts » proprement dits, Lehnwörter (loan words), qui ont été intégrés et se sont adaptés à la grammaire de la langue réceptrice ; les « calques », Lehnübersetzung (loan translation) qui sont produits par traduction du terme d'origine ; les « emprunts sémantiques », Lehnbedeutung (loan meaning) sont des emprunts de sens ; les « mots culturels », Kulturwörter (culture words). C'est ce qu'on appelle dans le langage courant les « mots voyageurs ». 2- Selon leur mode de transmission vers la langue réceptrice : les « emprunts directs » quand la langue d'origine est directement identifiable ; les « emprunts indirects » sont transmis par une langue intermédiaire ; les « emprunts orthographiques » : le mot source a laissé sa marque dans l'emprunt par le transfert de son orthographe ; les « calques » sont transmis par traduction du terme d'une langue source dans la langue cible ; les « ré-emprunts » : un mot peut être ré-emprunté par une même langue source. 3- Selon leur appartenance ou non au groupe sémitique : les « emprunts externes » au sémitique ; les « emprunts internes ».

15 Jeffery A., 1938, p. 39.

16 Jeffery A., 1938, p. 99, « Jibt » non traduit par A. Jeffery, ni par R. Blachère. Il apparaît au verset (4-51), « al-*ǧibt wa al-ṭāġūt »* serait un emprunt à l'éthiopien.

17 Jeffery A., 1938, p. 58, « brocart, vêtement de soie », serait un emprunt au persan.

18 Jeffery A., 1938, p. 128, *darasa* de la racine DRS a le sens unique d'« étudier les Écritures » dans le Coran, ce serait un emprunt au judaïsme, dāraš « to reach the deep meaning of the Scripture by exact and careful research », en se fondant sur A. Geiger, *Judaism and Islam,* p. 36.

19 Le sens primitif de la racine BRK, baraka en arabe, bārak̲ en hébreu, est « s'agenouiller, s'accroupir » pour le chameau. Il est commun à toute la famille sémitique. Dans le Coran, cette racine n'a que le sens de « bénir ». Pour A. Jeffery p. 75, c'est dans le nord-sémitique que cette racine a développé le sens de « bénir » et c'est de là qu'il serait passé au sud-sémitique, en sudarabique épigraphique brk « bénir ». Toutefois, le fait qu'on le trouve en oug. brk « bénir, s'agenouiller » (A Dictionary of the Ugaritic Language, 2002, vol. 1, p. 237), laisse supposer que le sens de « bénir » est ancien dans le monde sémitique.

20 Jeffery A., 1938, p. 39, T. Nöldeke, *Sketches from Eastern History*, 1892, p. 38.

21 Traductions de R. Blachère.

22 Selon la traduction de R. Blachère, c'est-à-dire, les Arabes païens.

23 Jeffery A., 1938, p. 32.

24 *al-Muhaḏḏab,* nabatéen « ventre, intérieur », araméen « intérieur » p. 111 ; al-Itqân, p. 110.

25 *al-Mutawakkilī*, syriaque « viens ! » p. 54, araméen « viens ! » p. 61 ; *al-Muhaḏḏab*, copte « viens ! », en syriaque « c'est ton devoir » p. 114 ; al-Itqân, p. 118.

26 *al-Muhaḏḏab,* p. 112 ; al-Itqân, p. 113.

27 *al-Mutawakkilī*, éthiopien « vinaigre » p. 40 ; *al-Muhaḏḏab*, p. 112 ; al-Itqân, p. 113.

28 Communication de David Kiltz : « Arthur Jeffery a travaillé sur beaucoup plus de mots, qui n'ont pas été publiés. Ses notices se trouvent actuellement à New York ».

29 BDB p. 31, אַחֲרִית aḥarīt n.f. « après, fin », « fin des temps » Is (41,22).

30 *fūm* pose un problème sémantique puisqu'on ne sait pas si c'est de « l'ail » ou du « blé ». Il est traduit par « ail » car le verset du Coran où il est employé (2-61) trouverait sa source dans le texte biblique Nb (11,5), alors que pour al-Suyūṭī *fūm* signifie « blé » (al-ḥinṭa). Il est rattaché à la racine FWM *fawama* « faire du pain ». Pour ce dernier, il s'agirait d'un mot hébreu, mais, nous n'en trouvons aucune trace dans les dictionnaires, ni même en araméen.

31 minsā#a « sceptre » (34-13) viendrait de l'hébreu משענת mišˁeneth ; yatasanna « changer » (2-261) de l'hébreu šānā « changer » ; nataqanā « projeter au-dessus » (7-170) de l'hébreu נתק ntq ; ḥusbān « machine » (18-40) de l'hébreu חשבון ḥšbwn ou de l'araméen חושבן ḥwšbn. Les mots suivants viendraient de l'éthiopien : asbâb « corps de garde » (40-38) ; rahwun « s'ouvrir (pour la mer des Joncs) » (44-23) ; taˁālaw « se révolter » (44-18) ; salaqa « maltraiter » (33-19).

32 Pour D. S. Margoliouth, il faudrait lire le mot arabe ˁilliyyūn « le livre écrit », avec un /ġ/ à la place /ˁ/, qu'il fait correspondre au syriaque gelāyūnā avec /g/ dans le sens de « tablette » de Is (8,1). Il n'aurait donc pas, selon lui, une origine hébraïque ; siǧǧīn (tablette d'argile) viendrait également du syriaque ; mārūt de (Hārūt et Mārūt) viendrait de l'éthiopien et non pas du persan.

33 Carter Michael « Foreign Vocabulary » p. 120-139, dans Rippin Andrew ed., *The Blackwell Companion to the Qur'ān*, Blackwell, Publishing LTD, 2006.

34 Zammit Martin R., *A Comparative Lexical Study of Qurʾānic Arabic (*Handbook of Oriental Studies, Handbuch der Orietalistik, Section one: The Near and Middle East, 61), Leiden - Boston - Köln (Brill), 2002, « Loanwords in the Qurʾān », pp. 51-61.

35 Pennacchio C., 2011, p. 122.

36 Ibn Khaldūn et dans le Tafsīr de l'Andalou Ibn ʿAṭiyya, communication de Mickaël Lecker.

37 Blachère Régis, *Grammaire de l'arabe classique*, p. 27 : « Dans le Coran, un petit nombre de substantifs empruntés à l'araméen ont une orthographe singulière. […] Il s'agit ici d'une tentative pour transcrire la prononciation ḥayôt, ṣalôt, zakôt. L'orthographe de ces termes, en dehors du Coran, a été normalisée, mais il y a une survivance intéressante. »

38 Il mentionne ǧāliya : al-ǧāliya bi-bābil « la captivité de Babylone » de Sacy, *Chrest.* I, 9, 10, également dans un contexte juif.

39 Il mentionne ǧalwa, ǧilwa, ǧulwa , mais pas dans le sens d'« exil ».

40 Cohen David, « Qu'est-ce qu'une langue sémitique ? » dans G.L.E.C.S. XVIII-XXIII 1973-1979, Études chamito-sémitiques, éd. Geuthner, p. 431.

41 Lipinski E., Semitic Languages: Outline of a Comparative Grammar, 1997, Peeters, 2e éd. 2001, p. 565.

42 Cohen D., *Le vocabulaire de base sémitique et le classement des dialectes du sud*, Études de linguistique sémitique arabe, Mouton, 1970, p. 12.

43 Jeffery A., 1938, p. 247.

44 EI[1,] vol. 2, p. 665 article « kāhin » A. Fischer : « Il correspond à l'hébreu kōhēn, à l'araméen kāhen, kāhnā « prêtre », mais n'en est pas une forme arabe ; c'est un mot du vieux fonds arabe, car le kōhēn, kāhen juif est de par sa nature tout à fait différent au kāhin arabe. »

45 EI[2], vol 4, p. 438.

46 Fahd Toufic, La divination arabe, Sinbad, 1987, p. 92-97.

47 BDB, p. 462, article khn « the kāhin and the kōhēn must have been orig. identical (both alike being guardians of an oracle, at a sanctuary) ; but their functions diverged: the kāhin gradually lost his conexion with the sanctuary, and sank to be a mere diviner; the kōhēn acquired fuller sacrif. functions ».

48 Pennacchio C., 2011, p. 124-136.

49 Jeffery A., 1938, p. 107. Parce que le syriaque est la source de l'arménien, nous explique A. Jeffery.

50 Zimmern H., 1917, p. 15, « wohl » (possible).

51 Mankowski P., 2000, p. 55-56.

52 Jeffery A., 1938, p. 107.

53 A Dictionary of the Ugaritic Language in the Alphabetic Tradition, by Gregorio del Olmo Lete and Joaquín Sanmartín, translated by Wilfred G. E. Watson Boston, MA: Brill, 2002, (2 vol.), vol. 1, p. 352.

54 Jeffery A. 1938, p. 91 ; Mingana A. Syriac influence on the style of the Qur'an p. 86.

55 Traduction de Régis Blachère.

56 BDB p. 163.

57 Jeffery A., 1938, p. 145.

58 DRS, p. 10. #RḌ #arḍ « terre opposé à ciel, pays », akk. erṣet oug. arṣ can. héb. ereṣ akk. irṣit « terre, enfer, tombe » aram. emp. #rṣ# « sarcophage ».

59 DRS, p. 632, fasc. 7. WRḌ warraḍa 1- « parcourir des terres à la recherche de pâturages », 2- avoir l'intention ferme de jeûner ».

60 Lammens H., Le berceau de l'islam, p. 88.

61 Yâqoût, Mo'gam (Dictionnaire géographique), éd. Wûstenfeld, ré-impression du Caire, IV, 316, 319, 324, 325.

62 Fraenkel S., 1886, p. 282, cité dans Jeffery A., 1938, p. 130.

63 DRS, p. 229.

64 DRS, p. 248.

65 Jeffery A., 1938, p. 242 ; Zimmern H., 1917, p. 60.

66 Haelewyck J-C., Grammaire comparée des langues sémitiques, éléments de phonétique, de morphologie et de syntaxe, éditions Safran, 2007, p. 53.

67 Deux vers akkadiens cités dans Mankowski P., 2000, p. 115-116.

68 Eph'al Israel, The City Besieged: Siege and Its Manifestations in the Ancient Near East, Culture and History of the Ancient Near East, vol. 36. Leiden: Brill, 2009, p. 69-74 : l'akkadien simmiltu correspondrait soit à un escalier, soit à une échelle d'assaut, le moyen le plus rapide et le plus facile pour conquérir une ville. Cette technique, utilisée par les Égyptiens et les Assyriens, est visible dans les reliefs, inscriptions et autres sources classiques. Cette méthode est mentionnée également dans la Bible dans Joël (2,7) : « tels des guerriers, ils escaladent la muraille » et 2 Sam (22,30) : « C'est avec toi que je saute le fossé, avec mon Dieu que je franchis la muraille », qui selon IsraeI Eph'al se réfèrent clairement aux techniques d'assaut. Il rapproche également le mythe assyrien de Nergal et Ereshkigal de l'échelle de Jacob. Et en conclut que cet hapax biblique *sullām* est : soit une métathèse de *simmiltu*, soit l'échelle de Jacob serait en fait un escalier dont on pouvait monter et descendre contrairement aux échelles des reliefs.

69 Pour Jeffery A., 1938, p. 177.

70 A Dictionary of the Ugaritic Language, 2002, vol. 2, p. 762

71 Olmo Lete Gregorio (del), Joaquín Sanmartin, A Dictionary of the Ugaritic Language, in the Alphabetic Tradition, translated by Wilfred G. E. Watson, Boston, MA : Brill, 2 vol., Handbuch der Orientalistik, vol. 1: ['(a/i/u-k], vol. 2 : [l-z], 2002.

72 SED= Militarev Alexander, Kogan Leonid, *Semitic Etymological Dictionary,* volume 2 : Animal Names, Ugarit-Verlag 2005 p. 52. « no similar term is attested in other Arm. [Aramean], Langugage. »

73 Blau Joshua, « Arabic Lexicographical Miscellanies » in Journal of Semitic Studies, vol. 17, N°2, 1972, p. 182.

74 Pour François Bron, se référant à Militarev-Kogan T. 2, ˁankabūt est commun au sémitique.

75 Jeffery A., 1938, p. 126 ; Fraenkel S., 1886, p. 110, emprunt à l'araméen.

76 Mankowski Paul, Akkadian Loanwords in Biblical Hebrew, Harvard Semitric Studies 47, Eisenbrauns Winona Lake, Indiana, 2000, p. 56 « Ug. ẖnzr proves the form was ancient and make the loan hypothesis unnecessary. » (celle de Fraenkel).

77 SED= Militarev Alexander, Kogan Leonid, *Semitic Etymological Dictionary,* volume 2 : Animal Names, Ugarit-Verlag 2005 p. 150. « In spite of a widespread opinion (cf. eg. Sasson 1972-81 415) this root is not reflected in alphabetic texts: ẖnzr and ẖzr do not denote an animal or an administrative function (Huehn. 84-5 and DUL 399-417) ».

78 Jastrow, p. 444.

79 Bar-Asher Moshe, איטליה יהודי של חכמים לשון במסורת פרקים / The Tradition of Mishnaic Hebrew in the Communities of Italy [according to Ms. Paris 328-329], Jerusalem: Magnes Press, 1980.

80 ẖinzīr ne serait pas un emprunt, mais un sémitique commun, communication de François Bron.

81 Robin Christian, « À propos de la prière : emprunts lexicaux à l'hébreu et à l'araméen relevés dans les inscriptions préislamiques de l'Arabie méridionale et dans le Coran », dans Prières méditerranéennes hier et aujourd'hui, Études réunies par Gilles Dorival et Didier Pralon, Actes du colloque organisé par le Centre Paul-Albert Février (Université de Provence - CNRS) à Aix-en-Provence les 2 et 3 avril 1998 (Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale, n°1), Publications de l'Université de Provence, 2000, p. 45-69.

82 Eph'al I., The Ancient Arabs: Nomads on the Borders of the Fertile Crescent, 9th-5th Centuries, 1982.

83 Kaufman Stephen, *The Akkadian Influences on Aramaic,* Chicago: The University of Chicago, 1974, p. 2.

84 Mankowski Paul S.J., 2000, p. 1-2.

85 Jeffery A., 1938, p. 249.

86 Zimmern H., 1917, p. 8.

87 Mankowski P., 2000, p. 70-71.

88 Jeffery A., 1938, p. 152.

89 Jeffery A., 1938, p. 162.

90 *Die Syro-Aramäische Lesart des Koran : Ein Beitrag zur Entschlüsselung der Koransprache* (Lecture syro-araméenne du Coran : une contribution pour décoder la langue du Coran), publié en 2000.

91 Joosten Jan, « La Peshitta de l'Ancien Testament dans la recherche récente », dans Revue d'histoire et de philosophie religieuses, Strasbourg, 76, 4, 1996, p. 385-395, p. 392 ; voir Michael P. Weitzman, From Judaism to Christianity : the Syriac Version of the Hebrew Bible in the Jews Among Pagans and Christians in the Roman Empire, pp. 147-173, p. 169-171.

92 Briquel-Chatonnet F., (éd.), Le bilinguisme dans le Proche-Orient ancien, Actes de la Table-ronde du 18 novembre 1995 organisée par l'URA 1062, Études Sémitiques, Paris : J. Maisonneuve, 1996.

93 Gaudefroy-Demombynes M., « Charles Cutler Torrey: The Jewish Foundation of Islam », p. 91.

94 Horovitz J., « Jewish Proper Names and Derivatives in the Koran », p. 186.

95 Nöldeke Theodor, « Lehnwörter in und aus dem Äthiopischen », Neue Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft, Strassburg : Trübner, 1910, p. 36.

96 En hébreu « prescription divine, acte charitable ».

97 « Ce mot suffirait à lui seul à montrer une influence religieuse juive dans l'ancienne Abyssinie » trad. par nous-mêmes.

98 Fraenkel S., 1886, p. 252.

99 Hirschfeld H., Beiträge, 71, cité dans Jeffery A., 1938, p. 120.

100 Ellenbogen M., Foreign Words in the Old Testament, their Origin and Etymology, 1962, p. 74.

101 L'arabe ẖātam viendrait probablement de l'égyptien, communication de François Bron.

102 Jeffery A., 1938, p. 58.

103 BDB, p. 986.

104 HALOT (5 vol.) 2000, p. 1388.

105 Jastrow, p. 1512.

106 Belot, p. 308 ; Kazimirski, p. 1043, vol. 1.

107 *al-Mutawakkilī,* p. 58 ; *al-Muhaḏḏab,* héb. « tribus » p. 110 ; *al-Itqân*, p. 109.

108 Blachère R., note p. 595.

109 *al-Mutawakkilī,* p. 54 ; *al-Muhaḏḏab*, p. 110.

110 Jeffery A., 1938, p. 170-171.

111 BDB, p. 706.

112 P. 1017-1018.

113 Jeffery A., 1938, p. 136-137.

Pour citer cet article

Référence électronique

Catherine Pennacchio, « Les emprunts lexicaux dans le Coran », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 22 | 2011, mis en ligne le 01 avril 2012, Consulté le 22 janvier 2015. URL : http://bcrfj.revues.org/6620

À propos de l'auteur

Catherine Pennacchio
Catherine Pennacchio a soutenu sa thèse de doctorat « Étude du vocabulaire commun entre le Coran et les Écrits juifs avant l'islam : l'emprunt lexical », en février 2011, à l'INALCO à Paris.
Elle participe au Projet Glossarium Coranicum pour la révision de l'ouvrage d'Arthur Jeffery, *The Foreign Vocabulary Of The Qur'an*, Baroda 1938, coordonné par le CNRS (UMR 8167 - Orient et Méditerranée) et l'Académie des Sciences de Berlin-Brandenburg.
Titulaire d'un DESS en traductique et de gestion de l'information du CRIM (Centre de recherche en Ingénierie Multilingue) à l'INALCO, elle a construit une base de données du vocabulaire du Coran axée sur l'étymologie, qu'elle étend à la poésie préislamique.
http://pennacchio.crim.fr/
Elle a bénéficié d'une bourse mois-chercheur au CRFJ en 2009 et en 2011.
catherine.pennacchio@gmail.com

Droits d'auteur

Résumé

L'ouvrage d'Arthur Jeffery, *The Foreign Vocabulary of the Qur'ān,* Baroda, (1938) est le dernier à traiter exhaustivement des emprunts lexicaux coraniques. Ce lexique des 275 mots étrangers du Coran, en dehors des noms propres, reprend des travaux datant d'une époque où les emprunts lexicaux étaient au cœur des préoccupations des orientalistes dans leurs quêtes des origines de l'islam. Tout au long du siècle dernier, cette étude a souffert de la richesse des sources citées. Elle a été vue comme un travail accompli alors que pour l'auteur il s'agissait de rassembler tout ce que la science avait pu produire sur la question. Elle devait servir de point de départ, alors que les recherches se sont arrêtées là. Aujourd'hui, ces travaux sont dépassés, mais ils restent incontournables.
Dans cette contribution, nous passons en revue l'ensemble des problèmes posés par ce volume tant au niveau de la liste des emprunts que de l'origine des mots. Les hypothèses d'emprunts répertoriées par A. Jeffery nécessitent d'être révisées et actualisées à plusieurs niveaux : d'une part, en intégrant les connaissances linguistiques nouvelles, notamment dans le domaine de l'ougaritique et de l'épigraphie nordarabique et sudarabique, qui n'en étaient qu'à leurs débuts en 1938, et d'autre part, en les reconsidérant dans leur contexte politique et socioculturel. L'enjeu est important, puisque ces emprunts constituent une trace historique des contacts anciens des populations arabes avec leur environnement. Ils participent à une meilleure compréhension du texte coranique, et plus largement à l'histoire des débuts de la langue arabe.

Index

Mots clés : emprunt lexical, arabe, hébreu, araméen, syriaque, akkadien, ougaritique, sudarabique, Coran, Torah, Targum, Peshitta, Arabie, islam, judaïsme, christianisme